



Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales
2000, avenue McGill Collège Suite 600, 6^e étage
Montréal (Québec) H3A 3H3

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Présidence de l'APPCP : Un troisième mandat pour Guillaume Michaud!

Montréal, le 19 octobre 2021,

Le 16 octobre dernier se tenait l'assemblée générale annuelle de l'*Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP)*.

Signe de l'importance de cette assemblée, le poste de président de l'APPCP ainsi que celui de quatre (4) administrateurs étaient en élection.

C'est ainsi que Me Guillaume Michaud a obtenu un mandat fort et non équivoque de l'ensemble de ses membres en étant réélu président pour un troisième mandat consécutif.

Cette confiance renouvelée au président lui permettra de continuer à travailler sur ses priorités phares, soit l'amélioration des conditions de travail des procureurs et l'augmentation des ressources afin de rendre un service adéquat à la population.

Il convient également de féliciter les administrateurs Vicky Anik Pilote, Alexandre Arel, Audrey Simard et Olivier Charbonneau pour leur réélection par acclamation comme administrateurs de l'APPCP, et ce, pour un mandat de deux (2) ans également.

Félicitations à toutes et tous pour ce nouveau mandat donnant les coudées franches à l'APPCP dans la réalisation de sa mission!

À propos de l'APPCP

L'APPCP est un organisme dont l'objectif principal est d'assurer la représentation professionnelle de tous les procureurs aux poursuites criminelles et pénales du Québec. Elle défend les intérêts professionnels, sociaux, moraux et économiques de ses membres et négocie les conditions de travail pour l'ensemble de ceux-ci. Elle représente plus de 700 membres.

-30-

Pour tout renseignement

Chantal Dunn
514 288-3636
cdunn@appcp.ca